



Le gaz

Que ce soit pour chauffer ton local, pour cuisiner à ta veillée de Noël ou pour partir au camp, tu vas manipuler du gaz en bonbonnes ou sous d'autres formes. Voici donc quelques conseils pour bien utiliser ce matériel.

Les gaz CO et CO₂

La première cause mortelle accidentelle en Belgique est l'intoxication au CO !

Les bois, le charbon, le gaz naturel, le butane ou propane, le mazout et le pétrole dégagent du CO lorsqu'ils brûlent.

C'est un gaz inodore, incolore et il t'est impossible de détecter sa présence dans une pièce sans équipement spécialisé.

Les bonbonnes de gaz

Les bouteilles de propane et butane que tu utilises contiennent du gaz en phase liquide et gazeuse. Ils doivent répondre à la norme belge NBN 52-5000.

Plus lourd que l'air, ces gaz s'écoulent au ras du sol, contrairement au gaz naturel en ville qui, lui, est plus léger que l'air.

Ces gaz sont combustibles et donc inflammables.

La pression dans ces bouteilles dépend principalement de la température. Elle restera constante quelle que soit la quantité de liquide contenu à une température bien déterminée. C'est pourquoi une bouteille de gaz peut paraître vide alors qu'elle ne l'est pas.

Place-les loin de toute flamme, interdis que l'on fume à proximité et prévois une bonne ventilation.

Les bonnes attitudes

- Vérifie la date qui se trouve sur le flexible.
- Remplace régulièrement (tous les deux ans) le tuyau souple qui est relié à la bonbonne.
- Ferme toujours le robinet de gaz quand tu n'utilises pas l'appareil qui y est branché.
- La bonbonne de propane gèle à -42° sous nos latitudes. Elle peut donc rester dehors tout l'hiver si tu n'en n'as pas besoin.
- Ne bouche jamais les aérations et ne les peins pas car la peinture peut les obstruer.

CO, CO₂ ???

Le CO se transforme au contact de l'oxygène en CO₂ (gaz carbonique) qui, lui, n'est pas toxique.

Le CO₂ est le produit normal de toute combustion et est également présent dans l'air que nous respirons.

Mais s'il n'y a pas assez d'oxygène, la quantité de CO augmente dangereusement. Le CO pénétrera alors dans les poumons, puis dans le sang et perturbera le transport de l'oxygène dont nos cellules ont besoin pour fonctionner.

Un chauffe-eau dans ton local

Un petit chauffe-eau au gaz (5 litres/minutes) ne peut servir qu'à alimenter un évier ou un lavabo.

Tu ne peux l'utiliser qu'une dizaine de minutes maximum par ½ heure, le temps que le CO se mélange à l'air (pour 1m³ de gaz, il faut 10m³ d'air).

Une grille de ventilation (minimum 150 cm²) dans le bas de la porte du local est indispensable pour garantir une bonne combustion.

Pour ta sécurité, nous te conseillons de placer un appareil avec contrôle d'atmosphère. Celui-ci se coupera automatiquement si la quantité de CO est trop importante ; il ne doit pas être raccordé à une cheminée.

Les poêles

Il faut savoir que les intoxications liées à l'utilisation de poêles interviennent souvent au printemps ou en automne.

Suite à un radoucissement soudain de la température, on ralentira l'allure du poêle, ce qui augmentera la production de CO et réduira le tirage de la cheminée. Ces deux faits favorisent évidemment une intoxication au CO. **La ventilation du local est essentielle avec ce type d'appareils** puisqu'ils ne sont pas raccordés à une cheminée.

Pour éviter une intoxication, l'air doit être renouvelé régulièrement et les gaz brûlés évacués vers l'extérieur. C'est pourquoi une porte ou une fenêtre doit toujours être ouverte.

Ces appareils ne peuvent jamais être utilisés comme moyen de chauffage principal, ils ne peuvent pas fonctionner en continu et certainement pas sans surveillance.



À T A S A N T É

Le gaz

Trucs et astuces...

Pour détecter une éventuelle fuite de gaz, n'utilise jamais d'allumette ou de briquet !

La façon la plus simple de détecter une fuite de gaz est d'asperger la tuyauterie suspecte avec de l'eau savonneuse. S'il y a des fuites, des bulles de savon vont se former.

Les bonnes attitudes

- Choisis des appareils adéquats et adaptés à vos besoins.
- Vérifie que l'arrivée d'air est suffisante dans la pièce. Dans certaines communes les détecteurs de gaz sont obligatoires, les scouts doivent se renseigner auprès des pompiers !

Les signes d'intoxication

La victime aura mal à la tête, se plaindra de vertiges, se sentira de plus en plus fatiguée.

Elle peut avoir des nausées et se mettre à vomir.

Si, à ce stade, elle n'est pas secourue très vite, elle risque de s'évanouir et de tomber dans un coma profond pouvant entraîner la mort.

- Ouvre les portes et fenêtres pour aérer la pièce.
- Arrête l'appareil en cause si c'est possible.
- Sors la victime.
- Si elle est consciente et te reconnaît, appelle un médecin.
- Si elle est inconsciente, appelle le 112 et place la victime en PLS (position latérale de sécurité) pour éviter qu'elle ne s'étouffe si elle vomit. Vérifie sa respiration.

Plus d'informations dans ton carnet *Réflexes*, page 10.

